

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 mai 2015

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2736)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 19

présenté par
M. Plisson

ARTICLE 13 TER

À l'alinéa 4, substituer aux mots :

« et des polluants atmosphériques et d'une »

les mots :

« , de polluants atmosphériques et de ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.